

Soutenir la vitalité associative

Héritage d'une tradition locale (baraques d'après-guerre, patronages laïques...), le tissu associatif brestois s'est toujours distingué par son importance, sa richesse et sa diversité. Au fil des ans, il s'est révélé comme une force originale de proposition, d'éducation populaire, d'animation mais aussi de gestion de la vie publique.



Fort de 1 300 associations actives répertoriées, le secteur associatif, acteur incontournable de développement et de cohésion sociale, est reconnu et soutenu par la collectivité. La ville de Brest en est une des portes d'entrée.

De par leur implication dans les quartiers et en direction de la jeunesse, de l'action socio-culturelle, de l'éducation populaire, un certain nombre d'associations locales sont conventionnées avec la ville de Brest. Parmi elles, les 23 structures de quartier que sont les patronages laïques, les maisons pour tous et maisons de quartier, les centres sociaux. Autres partenaires privilégiés de la collectivité : les fédérations d'éducation populaire (Francas, Léo Lagrange, Fédération des œuvres laïques), des associations plus ciblées jeunesse (Bureau Info Jeunesse, Auberge de jeunesse, foyers de jeunes travailleurs) et plusieurs acteurs de proximité (Vivre la ville, Office des retraités de Brest, le GPAS, la Caisse à clous, Dézépions...).

La mise à disposition de locaux contribue à la vitalité associative de la ville. Ce soutien en nature concerne 89 locaux mis à disposition et gérés par le service Action associative et Jeunesse ainsi que 102 conventions de mise à disposition de locaux. L'immeuble associatif de Pen-ar-Creac'h participe à cette dynamique puisque 31 associations y sont logées de façon permanente, 12 associations réservent des salles à l'année et plusieurs y ont domicilié leur siège associatif.

Depuis 1991, la ville de Brest organise des sessions de formation des bénévoles associatifs. En 2013, 57 associations ont participé à 17 modules de formation. En parallèle, le service Action associative reçoit et conseille les associations à la demande (entre 110 et 130 entretiens chaque année). Ces formations et conseils concernent la création d'association, le fonctionnement de l'association, ses responsabilités, la gestion des ressources humaines, la gestion administrative, la

Commentaires

Nom (obligatoire)

Prénom (obligatoire)

Adresse mail : (obligatoire)

Commentaire (obligatoire)

Votre commentaire sera publié après avis du webmaster du site.

✖ EFFACER

✔ ENVOYER

Dernière mise à jour le : **11 juin 2020**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30